## Lévesque, Claudette

**De:** Denis Frappier [denisfrappier.1@gmail.com]

**Envoyé:** 8 mars 2014 21:10

À: Greffe

Cc: Refusons Les Compteurs; ccousineau-berr@assnat.qc.ca

**Objet:** À verser au dossier R 3863-2013

De: <u>denisfrappier.1@gmail.com</u>

Envoyé: 8 mars 2014

À: Greffe

cc: refusonscompteurs@gmail.com, ccousineau-berr@assnat.qc.ca

Objet: à verser au dossier R 3863-2013

À qui de droit,

Je vous fait part de mes commentaires concernant les changements de notre compteur. J'ai envoyé le 28 novembre 2013, un avis de non consentement concernant l'installation d'un compteur émetteur de radiofréquences au président d'Hydro-Québec Distribution, M. Daniel Richard, au député du PQ des Laurentides ainsi qu'à la ministre Martine Ouellet. Peu de temps après, on m'informait qu'Hydro-Québec installait des compteurs intelligents chez les gens qui ont envoyés un tel avis. J'ai du être forcé, contre mon gré, d'opter pour le compteur non communiquant. En plus, on m'a informé qu'il y aurait des frais pour ce compteur (que je ne voulais pas).

Depuis quelques semaines, ma conjointe s'est rendue compte que non seulement elle et moi ne dormions pas bien mais également mes deux enfants de 19 et 21 ans. Mon fils de 19 ans a toujours dormi « comme une bûche » et je ne trouve pas normal qu'il soit obligé, comme pour la nuit qui vient, de prendre des pilules pour dormir. Lorsqu'une personne ne dort pas bien cela peut passer mais lorsque tout le monde dans la maison ne dort pas bien alors là il y a un grave problème.

La compagnie responsable de prendre les appels ont dit que les gens ont des maux à cause de leur imagination. Je m'excuse mais dans notre cas, mes enfants ne sont même pas au courant des méfaits des compteurs d'Hydro.

J'espère que notre message sera entendu mais aussi pris en considération de votre part et de celle de notre gouvernement.
Denis Frappier
Christiane Coderre